

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville**

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE**

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 7 septembre 2016 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, parent
Monsieur Pascal Lavigne, parent
Madame Isabelle Marchand, parent
Madame Manon Gouin, parent
Madame Annie Belval, enseignant
Monsieur Jean-François Morin, enseignante
Madame Pascale Gauvin, enseignante

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Monsieur Louis Denicourt, directeur adjoint
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion
Madame Éliette Jenneau, commissaire
Madame Suzie Lambert, parent
Mademoiselle Marie-Jeanne Godard

ÉTAIENT ABSENTS

Monsieur Stéphane Pollender, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 18 h 52 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président sortant du conseil d'établissement, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. PRÉSENTATION DES MEMBRES

Monsieur André Godard, président sortant, demande à chacun des membres du conseil d'établissement (C.É.) de se présenter à tour de rôle.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur André Godard, président sortant, fait la lecture de l'ordre du jour aux membres du C.É..

CÉ # 16-17-001

Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Pascale Gauvin

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté après avoir ajouté les points suivants : cahiers d'activités et contrat de location, puis après avoir reporté le point : Activités parascolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 6 JUIN 2016

Monsieur André Godard, président sortant, demande si les membres du C.É. ont pris connaissance du procès-verbal.

CÉ # 16-17-002

Il est proposé par madame Annie Belval
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 6 juin 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 JUIN 2016

Aucun suivi au procès-verbal à cette séance.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

6. PAROLE AU PUBLIC

Mademoiselle Marie-Jeanne Godard, élève à l'école de la Haute-Ville, présente une pétition qui a été mise sur pied pour le retour de la source dans le local A-202. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, confirme que le conseil d'établissement doit attendre que la commission scolaire consulte le C.É. sur les actes d'établissement avant de pouvoir poursuivre le dossier du retrait de la médiathèque de l'école de la Haute-Ville.

7. BILAN DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS (LIP 47)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, fait un bref retour sur les thèmes abordés à l'assemblée générale des parents. Il y avait 15 parents présents.

8. NOMINATION DES OFFICIERS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LIP 42.5, LIP. 56, LIP 60, LIP 69)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, demande aux membres du C.É. si quelqu'un est intéressé par le mandat.

Madame Manon Gouin, parent, propose monsieur André Godard comme président. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, demande à monsieur Godard s'il accepte le mandat. Monsieur Godard répond par l'affirmative.

CÉ # 16-17-003-01 Monsieur André Godard, parent, est élu par acclamation comme président du conseil d'établissement pour le mandat de l'année scolaire 2016-2017.

CÉ # 16-17-003-02 Monsieur Pascal Lavigne, parent, se propose comme vice-président. Ce dernier est élu par acclamation.

CÉ # 16-17-003-03 Madame Anne-Marie Ménard, directrice, propose madame Catherine Bombardier comme secrétaire du C.É. Cette dernière est élue à l'unanimité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. DÉNONCIATION D'INTÉRÊT

Monsieur André Godard, président, demande aux membres du C.É. de remplir le formulaire de dénonciation d'intérêt et de le remettre à madame Catherine Bombardier, secrétaire.

10. CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, demande aux membres du C.É. s'ils sont en accord afin de garder le même horaire que l'année précédente pour la tenue des séances du C.É., c'est-à-dire les lundis à 19 h. Cependant, les rencontres auront lieu au local A-225.

L'horaire proposé est le suivant :

- 3 octobre 2016
- 7 novembre 2016
- 5 décembre 2016
- 23 janvier 2017
- 20 février 2017
- 20 mars 2017
- 24 avril 2017
- 8 mai 2017
- 5 juin 2017

CÉ # 16-17-004 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE le calendrier des rencontres 2016-2017 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (LIP 67)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, dépose un projet de règles de régie interne du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2016-2017. Monsieur André Godard, président, demande si madame Isabelle Marchand, parent et monsieur Pascal Lavigne, parent, désirent prendre quelques minutes pour en faire la lecture.

CÉ # 16-17-005 Il est proposé par monsieur Jean-François Morin
Et appuyé par madame Manon Gouin

QUE le document des règles de régie interne du conseil d'établissement 2016-2017 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

12. TARIF DES PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (LIP 69)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres de C.É. que les copies papier des procès-verbaux peuvent être fournies en copie papier, lesquels sont également disponibles sans frais par courriel et sur le site internet de l'école. Monsieur André Godard, président, propose que les tarifs pour les copies papier des procès-verbaux du C.É. soient établis au coût réel de la photocopie.

CÉ# 16-17-006 Il est proposé par madame Isabelle Marchand
Et appuyé par madame Pascale Gauvin

QUE la proposition des frais chargés pour les copies papier de procès-verbaux du C.É. soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. COMMISSAIRE AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT : PARTICIPATION (LIP 45)

Les membres sont consultés quant à la présence du commissaire aux réunions du conseil d'établissement. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, mentionne que l'an dernier, le commissaire pouvait assister aux séances à titre de public et que celui-ci pouvait se joindre aux discussions sur invitation seulement.

ATTENDU que l'on remet le calendrier des séances du conseil d'établissement au commissaire,
ATTENDU que celui-ci peut assister aux séances à sa convenance avec le public,
ATTENDU qu'il pourra se joindre aux discussions sur invitation seulement.

CÉ# 16-17-007 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE la proposition soit adoptée telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14. CRITÈRES DE SÉLECTION DES DIRECTIONS D'ÉCOLE (LIP 79)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente le document aux membres du C.É.

CÉ# 16-17-008 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE les critères de sélection du directeur d'école et des directions adjointes soient adoptés tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. ENCADREMENT RELATIF À LA TENUE D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES SPONTANÉES NÉCESSITANT UN CHANGEMENT AUX HEURES RÉGULIÈRES OU UN DÉPLACEMENT HORS DU TERRAIN DE L'ÉCOLE, LORSQU'AUTORISÉE PAR LA DIRECTION AVEC REDDITION DE COMPTE (LIP 87)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, explique aux membres du conseil d'établissement le fonctionnement de prise de décision concernant les activités éducatives spontanées nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école.

CÉ# 16-17-009 Il est proposé par madame Pascale Gauvin
Et appuyé par madame Isabelle Marchand

QUE la procédure en cas de tenue d'activités éducatives spontanées nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école lorsqu'autorisée par la direction avec reddition de compte soit acceptée telle que présentée.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

6. PROJETS D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE DE L'ÉCOLE ET CAMPAGNE DE FINANCEMENT (LIP 87)

Madame Anne-Marie Ménard, présente aux membres du C.É le document des projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire de l'école et campagne de financement.

CÉ# 16-17-010 Il est proposé par madame Manon Gouin
Et appuyé par monsieur Pascal Lavigne

QUE les projets d'activités éducatives présentés soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

17. MISE À JOUR DES CAHIERS D'EXERCICES (LIP 77.1 et 84)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. les nouvelles demandes de cahiers d'exercices, surtout pour l'adaptation scolaire.

CÉ# 16-17-011 Il est proposé par monsieur Jean-François Morin
Et appuyé par madame Annie Belval

QUE l'achat de nouveaux cahiers d'exercices soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

18. NORMES ET MODALITÉS D'ÉVALUATION 2016-2017 (LIP 96.15)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, explique ce qui sera présenté à une séance ultérieure.

19. CONTRAT DE LOCATION

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que les nouvelles normes concernant la Loi sur le tabagisme ont été ajoutées au contrat de location.

20. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur André Godard, parent, délégué au comité de parents de la Commission scolaire, informe les membres du C.É. qu'il n'y avait pas eu de rencontre à ce jour.

21. OFFRE DE FORMATION

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du conseil d'établissement qu'il y aura sous peu une formation offerte aux nouveaux membres du conseil d'établissement.

22. CORRESPONDANCE

Monsieur André Godard, président, informe les membres du C.É. du contenu de la lettre et des dépliants reçu de la Fédération des comités de parents du Québec.

23. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Aucune question à l'étude lors de cette séance.

24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19h51

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 3 octobre à 19 h.

Tous les sujets, à l'ordre du jour, ayant été traités,

CÉ # 16-17-011 IL EST PROPOSÉ par madame Annie Belval
ET APPUYÉ par madame Manon Gouin

QUE la séance soit levée, à 19 h 51.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence